



Thierry QUETU  
Secrétaire Régional FSU Hauts de France

Lille, le 8 juillet 2022

Fédération  
Syndicale  
Unitaire

**A Monsieur le Président de la Région Hauts de France  
Madame le Recteur de la Région académique**

**Objet : Dotations matériel pour BTS SIO rénové depuis la rentrée 2020**

Monsieur le Président de Région,  
Madame le Recteur de la Région académique,

Section Régionale  
**HAUTS DE FRANCE**

Le BTS SIO, Services Informatiques aux Organisations, a été rénové depuis la rentrée de septembre 2020 pour répondre à de nouvelles exigences en termes de formation des étudiants. Dès sa mise en œuvre, par les voies institutionnelles, les lycées publics des académies de Lille et Amiens ont demandé une dotation spécifique nécessaire à l'adaptation du nouveau référentiel.

En dépit de nombreuses relances, à ce jour, les personnels des établissements n'ont toujours pas reçu de dotations. Cette non-prise en compte par la région est inquiétante à plus d'un titre :

- le Conseil régional envisage-t-il une rupture dans l'adaptation des formations initiales sous statut scolaire, pourtant de sa responsabilité, alors qu'il finance par ailleurs de nombreux autres projets d'établissements privés sous contrat ou d'organismes privés de formation d'apprentissage ?

- selon les critères de la Région et de l'Etat, le secteur professionnel de l'informatique est en forte tension au niveau régional et nécessite une attention particulière.

De plus, il a été proposé aux établissements de répondre aux besoins en matériel en puisant dans leurs fonds propres de fonctionnement. Les lycées sont exsangues financièrement et la réforme de la Taxe d'Apprentissage a fortement dégrégé les ressources des lycées. Pour illustrer cet état de fait, le lycée Jean Bart de Dunkerque a vu sa taxe d'apprentissage passer de 30 000 € à 5 000 € en quelques années. La FSU avait alerté sur les conséquences de cette réforme et en voit aujourd'hui concrètement les effets sur les formations professionnelles en formation initiale sous statut scolaire. Il est de la responsabilité du Conseil régional de compenser ces manques pour une formation professionnelle sous statut scolaire de qualité pour tous les jeunes de notre région.

Dans l'attente de votre réponse, que nous espérons rapide, compte tenu des enjeux pour les jeunes de notre région, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Madame le Recteur, en notre attachement au Service Public de l'Education Nationale.

Thierry Quéту

